

Quelle inconséquence chez ces bons ministres qui semblent mettre la logique dans leur poche quand il s'agit d'éducation! Elle peut être neutre dans l'école primaire mais elle doit être religieuse et confessionnelle à l'Université.

L'avocat Aikins montra, chiffres en mains, que le pays ne pouvait pas facilement maintenir en ce moment deux universités au niveau voulu, et il demanda au Collège Baptiste de Brandon d'envoyer de meilleurs élèves pour montrer qu'ils étaient à la hauteur de l'enseignement. Le savant avocat a alors interpellé M. l'abbé Cherrier, curé de l'Immaculée Conception, lui demandant si le Collège de St-Boniface ne réclamerait pas les mêmes privilèges universitaires que le Collège Baptiste de Brandon, au cas où celui-ci les obtiendrait.

"Assurément, répondit, sans hésiter M. le curé de l'Immaculée Conception, parce que les Catholiques ont plus de droits de réclamer les privilèges universitaires étant plus anciens et ayant des principes immuables à conserver et à défendre. Puis, avec une éloquence que lui inspirait la solennité de la circonstance, M. l'abbé Cherrier a revendiqué les droits imprescriptibles des parents sur l'éducation de leurs enfants. "C'est là un droit naturel, dit-il, que nul droit positif ne peut infirmer ou violer en vain. Vous savez ce que les Catholiques ont fait au Manitoba pour revendiquer leurs droits scolaires, et ils sont prêts à continuer la lutte jusqu'à ce que le soleil de la pleine liberté laise sur eux, à Winnipeg et ailleurs. Pour nous nous voulons l'enseignement religieux à l'école et au collège, et encore plus à l'école qu'au collège parce que c'est au printemps que l'on sème et que les premières impressions sont toujours les plus durables." Et comme le Rev. Dr Wilson avait dit que "tout homme changeait d'opinion religieuse" M. l'abbé Cherrier a fièrement répondu à ce docteur en fluctuation: "Je connais un homme qui ne change pas d'opinion et ne peut pas changer lorsqu'il parle officiellement (ex cathedra) de questions de dogme ou de morale, et cet homme, Messieurs, c'est le pape dont nous reconnaissons nous, catholiques, l'infaillibilité." Ces paroles prononcées bravement dans ce milieu protestant ont produit un bon effet. "Quoiqu'il en soit, a ajouté l'habile curé, nous sommes contents, nous catholiques, de l'état de choses actuel et nous acceptons volontiers le régime d'un Conseil Universitaire laissant aux divers collèges leur autonomie; c'est la variété dans l'unité, et si même